

Des Anciens parmi les surveillants des Concours d'Accès aux Grandes Écoles **« La Surveillance des C.A.G.E. »**

Le Lycée Masséna dispose de 19 « prépa ». Qui dit mieux ? Étant historiquement le premier centre de préparation aux grandes écoles du département, notre lycée jouit d'une belle réputation en ce domaine. N'est-ce pas l'un de ses élèves qui, reçu à l'âge de 14 ans, détient le record de jeunesse d'entrée à Polytechnique ? ... Même si, n'étant pas majeur, il n'a pu intégrer l'école !

Nos adhérents qui regardaient l'émission de l'ORTF Télédimanche dans les années 60, se souviennent que des élèves de Masséna participaient régulièrement aux jeux des dimanches après-midi pour rencontrer les représentants des établissements les plus prestigieux. Ah ! Noëlle Noblecourt, Raimond Marcillac, Roger Lanzac ! Toute une époque !

Revenons à nos C.A.G.E. et à nos jeunes qui rugissent comme des lionnes et lions en cage avant de se dégourdir dans l'une ou l'autre de nos belles régions françaises où ils auront intégré une grande école. Pour eux, il y a loin de la coupe aux lèvres. Il faut d'abord qu'ils réussissent le concours. Et pour cela, à Masséna, la Cheffe de Centre, la Provisoire adjointe Bénédicte Leblanc-Danset et toute son équipe organisent les réjouissances de main de maître. Il s'agit avant tout de garantir à tous les étudiants sans exception, valides ou handicapés, en bonne santé ou susceptibles de couvrir une maladie contagieuse, les meilleures conditions de composition ... et les plus honnêtes. Il ne s'agit pas de fournir à un candidat l'occasion de dénoncer les résultats pour avoir observé que quelqu'un a été favorisé ou au contraire défavorisé.

De nombreuses salles de cours sont transformées en salles de concours où les chaises des étudiants doivent être distantes d'un mètre cinquante pour éviter les copiages et, depuis 2020, les contaminations ! Le port du masque est obligatoire pour les candidats et les surveillants, même pour les épreuves qui durent six heures ! Si l'administration met à disposition des candidats gel hydroalcoolique et masques, pratiquement tous les élèves utilisent leurs propres masques.

Les épreuves ne pourraient pas se dérouler sans les surveillants. Levés très tôt le matin pour prendre les consignes puis préparer les salles, ils alimentent les élèves en feuilles de brouillon et en copies, leur communiquent les sujets, préviennent les tricheries et veillent aux respects des règles sanitaires. Il y a les surveillants de salle et ceux dits « de couloir ». Ces derniers ont pour fonction avant le début des épreuves, de conduire deux étudiants au bureau de la Cheffe de Centre pour constater que les enveloppes contenant les sujets sont bien cachetées, puis, durant les épreuves, d'escorter les élèves aux toilettes pour éviter toute tricherie.

Durant les épreuves, les surveillants de salle n'ont pas le droit de consulter leur téléphone ou de lire. Ils doivent rester concentrés sur la surveillance, le plus souvent durant quatre heures, voire six heures pour Normale sup.

À la fin des épreuves, afin de réduire les risques de contamination, les surveillants de salle passent dans les rangs avec une « CAGETTE » dans laquelle les candidats déposent leurs copies, évitant ainsi des manipulations superflues.

Dans toutes les salles il n'y a qu'un seul surveillant, sauf dans la grande salle René Cassin où ils sont trois. À l'extérieur des salles, il y a un surveillant de couloir pour deux salles de composition.

Parmi les surveillants, chaque année, le Lycée compte sur quelques rares Anciens dévoués !

Les concours se succèdent durant trois ou quatre semaines, de mi-avril à mi-mai. Aussi, tous les surveillants ne peuvent pas se rendre disponibles pour l'ensemble des épreuves. Selon les concours, ils sont rémunérés par l'Académie ou bien par la Chambre de Commerce de Paris. Le salaire, au SMIC horaire, est versé environ deux mois après les épreuves.

Qui se dévouera l'année prochaine pour que nos jeunes puissent concourir dans les meilleures conditions ?

Jean-Pierre Fouchy